Code : GOU-01-02

FICHE PROGRAMME

Développer une culture d'arbitrage au sein du collectif de direction

Renforcer la qualité des décisions stratégiques grâce à des pratiques d'arbitrage partagées, transparentes et orientées vers l'intérêt général.

Durée : 1 jour
(adaptable à 2 jours lorsqu'un travail approfondi est engagé sur les pratiques d'arbitrage propres au collectif de direction.)

Format : Inter ou Intra
Présentiel, distance, hybridée

Pourquoi cette formation est stratégique ?

Les équipes de direction sont quotidiennement amenées à arbitrer entre des priorités parfois concurrentes : allocation des ressources, choix stratégiques, calendriers de projets, contraintes réglementaires, attentes des élus, besoins des usagers ou capacités des services.

Ces arbitrages dépassent les intérêts propres à chaque direction. Ils engagent la cohérence de l'action publique, la crédibilité du collectif de direction et la capacité de l'organisation à mettre en œuvre ses priorités.

Développer une culture d'arbitrage permet de dépasser les logiques de périmètre, de partager les responsabilités, de renforcer la qualité du dialogue stratégique et de consolider l'**équipe stratégique** que constitue le collectif de direction.

Cette formation propose aux directions générales et aux collectifs de direction de développer des pratiques d'arbitrage favorisant la confiance, la transparence, la responsabilité collective et la qualité des décisions.

Pour qui ?

- Directions générales ;
- Directeurs généraux adjoints ;
- Directeurs ;
- Membres de collectifs de direction.

Prérequis

Aucun prérequis spécifique.
La participation de plusieurs membres d'un même collectif de direction est fortement recommandée.

Les points forts de la formation

- Une approche centrée sur les arbitrages comme levier de gouvernance.
- Une réflexion sur les pratiques qui renforcent la qualité des décisions collectives.
- Des outils permettant de structurer les arbitrages dans des contextes complexes.
- Une pédagogie fondée sur des situations stratégiques rencontrées dans les collectivités.
- Une formation directement mobilisable dans le fonctionnement des équipes de direction.
- Un excellent point d'appui pour renforcer la cohésion et la maturité d'un collectif dirigeant.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

- Comprendre les mécanismes qui influencent les arbitrages stratégiques ;
- Identifier les conditions favorisant des décisions collectives de qualité ;
- Développer des pratiques d'arbitrage fondées sur la coopération et la responsabilité partagée ;
- Structurer les échanges afin de faciliter les choix dans des contextes complexes ;
- Renforcer la confiance et la qualité du dialogue au sein du collectif de direction ;
- Faire des arbitrages un levier de cohérence et de performance collective.

Modalités

- Formation en présentiel ou distanciel
- Sessions intra ou inter-organisations ;
- Alternance d'apports, d'ateliers, d'études de cas et d'analyses de pratiques
- Adaptation possible aux enjeux spécifiques de votre organisme.

Éligibilité

Formation éligible aux financements OPCO selon les dispositifs en vigueur.

Accessibilité

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.
Pour toute demande d'adaptation ou de compensation, contactez notre référent handicap.



Programme de la formation

Comprendre les enjeux des arbitrages stratégiques

- Les nouvelles responsabilités des équipes de direction ;
- Les arbitrages au cœur de la gouvernance publique ;
- Les facteurs qui influencent les décisions collectives ;
- Les conditions d'un dialogue stratégique de qualité.

Développer une culture d'arbitrage

- Clarifier les critères de décision ;
- Partager les responsabilités ;
- Dépasser les logiques de direction ;
- Construire une vision commune des priorités.

Conduire des arbitrages dans des contextes complexes

- Organiser les échanges stratégiques ;
- Mettre en débat les options ;
- Prendre en compte les impacts transversaux ;
- Formaliser des décisions lisibles et assumées collectivement.

Faire de l'arbitrage un levier de gouvernance

- Renforcer la cohérence des décisions ;
- Consolider la confiance au sein du collectif de direction ;
- Développer une culture de responsabilité partagée ;
- Élaborer une feuille de route visant à faire progresser les pratiques d'arbitrage de la collectivité.

Développer une culture d'arbitrage au sein du collectif de direction

Méthodes pédagogiques

- Études de cas stratégiques ;
- Simulations d'arbitrages ;
- Analyse de pratiques ;
- Débats structurés ;
- Travaux de co-construction ;
- Élaboration d'un référentiel d'arbitrage adapté à la collectivité.

Modalités d'évaluation

- Auto-positionnement individuel et collectif ;
- Exercices d'analyse et d'arbitrage ;
- Évaluations formatives ;
- Élaboration d'un plan d'action collectif visant à renforcer durablement les pratiques d'arbitrage.

Tarif

Inter-organisations : nous consulter.
Intra-organisation : proposition établie sur mesure selon les enjeux de la collectivité et les objectifs poursuivis.

S'inscrire

Contactez-nous via notre adresse mail ou par téléphone

contact@acrossuniversterritorial.com

06 33 11 57 99

Across Univers Territorial

acrossuniversterritorial.com